ACRYFLEX-T · SYSTÈME POUR COURTS DE TENNIS

Precoat 367-200

Finition texturée à base de latex acrylique pur

COULEURS
15 couleurs standard

1,37 g/cm³	71 %	1–1½ h	min. 3 h	0,450 kg/m²
Densité (env.)	Extrait sec (poids)	Sec au toucher	Délai de recouvrement	Conso. théorique

Description du produit

PRECOAT 367-200 est une finition colorée texturée qui s'applique sur les couches de resurfaçage ou amortissantes du système de courts de tennis **ACRYFLEX-T**.

Caractéristiques du produit

- Finition texturée 100 % latex acrylique pur, chargée de quartz, pour systèmes de courts de tennis.

Avantages

- Prêt à l'emploi
- Finition texturée
- Haute résistance aux UV
- Flexibilité parfaite
- Haute résistance à l'abrasion
- Mélange facile sur chantier
- Économique

Position dans le système

Finition
Lignes OVERLINE 367-F · vernis GLOSSCOAT

Couche de couleur — CE PRODUIT
PRECOAT 367-200

Couches amortissantes
Gamme UNIRUBBER

Couche de ragréage
ACRYLIC RESURFACER 367-30 · LW · 367-43

Primaire
ACRYLIC PRIMER 367-28 · AQ PRIMER 2K

Support
Asphalte / béton

ACRYFLEX-T

Système acrylique amorti pour courts de tennis

Surfaces de système classées ITF

Données techniques (à +20 °C)

Couleur	15 couleurs standard	Délai de recouvrement	minimum 3 h
Masse volumique (env.)	1,37 g/cm³	Consommation théorique	0,450 kg/m² (1 couche)
Extrait sec (en poids)	71 %	Température d'application	+14 °C à +35 °C
Sec au toucher	1–1½ h	Durée de conservation	12 mois

Mode d'application

01
Préparation du support
Débarrasser la surface des graisses, sels, débris, poussières et de toute autre salissure.

02
Couche de base
Appliquer **PRECOAT 367-200** après **ACRYLIC RESURFACER 367-30** / LW ou **UNIRUBBER 367-40** / LIGHT.

03
Mélange
Ajouter du sable siliceux ou du quartz de granulométrie adaptée et de l'eau du robinet. Mélanger au malaxeur lent jusqu'à homogénéité.

04
Application
Étaler à la raclette caoutchouc en 2 couches : 0,450 kg/m² par couche.

Rapport de mélange (en poids)



- **75 kg** — PRECOAT 367-200
- **12 kg*** — Eau*

*La quantité d'eau peut varier selon la température ambiante. Par temps chaud, ajouter jusqu'à 5 % d'eau en plus.

Conditions d'application
+14 °C – +35 °C

Ne pas appliquer à des températures inférieures à +14 °C ou supérieures à +35 °C.

Consommation
0,450 kg/m²

Par couche. Env. 0,800–1 kg/m² en 2 couches, selon la qualité du support.

Important : le rendement peut varier selon la porosité du support, la température ambiante et la technique d'application.

Gamme de couleurs

Rouge Unica	Rouge terracotta	Bleu Bosphore	Bleu ciel	Vert gazon
Vert mousse	Gris pierre	Beige	Vert forêt	Violet Unica
Bleu profond	Magenta	Bleu Unica	Bleu clair	Bleu océan

Teintes indicatives – se référer au nuancier Unica. Couleurs spéciales sur demande.

Conditionnement

- Fûts polyéthylène de 75 kg
- Fûts acier de 200 kg

Stockage

- Stocker en fûts fermés, dans un entrepôt couvert et sec, entre +15 °C et +35 °C.
- Durée de conservation : 12 mois à compter de la date de production, au frais et au sec.
- Ne pas laisser le produit à l'extérieur exposé au soleil.

Sécurité

- Non classé dangereux.
- Ne contient ni formaldéhyde, ni amiante, ni mercure, ni plomb, ni chromate, ni leurs dérivés.
- Contient des additifs ignifuges.
- Pour une manipulation sûre et l'hygiène et la sécurité au travail, consulter la Fiche de données de sécurité (FDS).

MENTION LÉGALE

Les informations figurant sur la présente fiche technique sont réputées exactes et fiables et ont pour objet de servir de guide aux pratiques de mise en œuvre approuvées. UNICA ne donne, et n'autorise aucun agent ou représentant à donner, aucune garantie, expresse ou implicite, concernant ce matériau, la qualité d'exécution, les conditions climatiques, la construction, les équipements utilisés et les autres variables influant sur les résultats échappant entièrement à notre contrôle. UNICA garantit uniquement la conformité du matériau aux spécifications du produit, et toute responsabilité envers l'acheteur ou l'utilisateur de ce produit est limitée à la seule valeur de remplacement du produit. En aucun cas UNICA ne pourra être tenue responsable de tout préjudice corporel, perte ou dommage, direct ou accessoire, spécial ou indirect, de quelque nature que ce soit, lié au matériau ou aux travaux réalisés. UNICA ne saurait en aucune manière être tenue responsable des défauts, variations ou modifications de l'état du support sur lequel ses produits sont mis en œuvre.